

La prosopographie des l	hommes du livre,	22 et 23	avril 2005
-------------------------	------------------	----------	------------

Entre professionnels des bibliothèques et historiens du livre : le défi prosopographique du Répertoire d'imprimeurs/libraires de la Bibliothèque nationale de France

MELLOT, Jean-Dominique

Conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de France, service de l'Inventaire rétrospectif, chargé de conférences à l'École pratique des hautes études (Paris)

MELLOT, Jean-Dominique. Entre professionnels des bibliothèques et historiens du livre : le défi prosopographique du Répertoire d'imprimeurs/libraires de la Bibliothèque nationale de France. In La prosopographie des hommes du livre, l'enssib à Villeurbanne, du 22 au 23 avril 2005 [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur: < http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1468>

Ce document est « tous droits réservés ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/

Entre professionnels des bibliothèques et historiens du livre : le défi prosopographique du *Répertoire d'imprimeurs/libraires* de la Bibliothèque nationale de France

Jean-Dominique Mellot

Conservateur en chef à la Bibliothèque nationale de France, service de l'Inventaire rétrospectif, chargé de conférences à l'École pratique des hautes études (Paris)

Les promesses non tenues d'une première histoire sociale du livre

En guise d'introduction à cet exposé, je voudrais faire un bref rappel historiographique et, pour cela, citer une réflexion que livrait Alphonse Dupront (1905-1990) il y a quarante ans, dans sa postface à l'enquête *Livre et société dans la France du XVIII*^e siècle :

Le dénombrement des libraires, les déterminations approximatives de leurs spécialités, la fixation de leurs réseaux [...] autant de clartés sur un monde secret que trop d'histoire purement littéraire a le plus souvent négligé et qui demeure l'une des forces maîtresses [...] de la dynamique du livre [...] Composition et action des chambres syndicales [...], conflits d'intérêts, tout cela importe à la vie du livre ¹.

Il me semble que cet extrait situe bien les enjeux qui étaient ceux de l'histoire du livre, quelques années après l'œuvre fondatrice de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin². La toute jeune histoire du livre « à la française » était alors en train de s'affirmer comme une « histoire sociale du livre ». D'une part en marquant ses distances critiques vis-à-vis de l'histoire littéraire classique, d'autre part en dépassant les perspectives bibliographiques et bibliophiliques qui avaient inspiré jusque-là les travaux d'érudition sur le livre. Et pour prétendre se poser en histoire sociale, l'histoire du livre devait, d'urgence, s'intéresser de près aux groupes de médiateurs commerciaux et culturels qui avaient produit et diffusé le livre imprimé, à savoir les imprimeurs, les libraires, les éditeurs à partir du XIX^e siècle, et d'une façon générale tous ceux et celles que l'on allait bientôt commencer à désigner sous l'expression générique d'hommes du livre ou de « gens du livre ».

¹ Livre et société dans la France du XVIII^e s., dir. François Furet, t. I, Paris-La Haye, Mouton, 1965, postface p. 185-238 (citation, p. 207).

² Lucien Febvre, Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, Paris, A. Michel, 1958 (nouv. éd. avec une postface de Frédéric Barbier, *ibid.*, 1999).

L'intérêt et l'objectif étaient indéniables – et l'approche prosopographique aurait pu déjà en être la clef. Mais les sources pour y satisfaire étaient alors problématiques. Dans les bibliothèques patrimoniales françaises de l'époque, inutile de se le cacher, l'histoire universitaire ne trouvait – généralement – ni interlocuteurs ni possibilité d'étude un peu quantitative sur les collections. Le *Catalogue général Auteurs* des imprimés de la Bibliothèque nationale n'était pas encore achevé ; une grande partie des collections publiques, à Paris comme en province, n'étaient encore ni cataloguées ni accessibles ; *a fortiori* l'indexation des imprimeurs/libraires et des lieux de publication des éditions conservées était généralement inexistante, ou peu rigoureuse lorsqu'elle avait été entreprise (ainsi à la Réserve de la Bibliothèque nationale)...

Dans ces conditions, à une époque où la méthode quantitative était dominante, et où l'on ne jurait que par l'exploitation de données sérielles, on conçoit que l'historiographie française ait préféré se tourner vers les gisements d'archives de la monarchie administrative et centralisatrice, plutôt que vers les ressources offertes par les collections des bibliothèques. Les grandes enquêtes des années 1960 sur le livre – en particulier *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, dirigée par François Furet (1965-1970), et les travaux de Robert Estivals, *Le Dépôt légal sous l'Ancien Régime* (1961) et *La Statistique bibliographique de la France sous la monarchie au XVIII^e siècle* (1965) – ont donc prétendu faire de l'histoire sociale du livre, en recourant le moins possible au livre lui-même et aux enseignements à tirer directement de son examen. On a ainsi étudié la production imprimée du XVIII^e siècle à travers les registres des privilèges, de la censure et du dépôt légal constitués par les administrations centrales, mais sans se poser sérieusement la question de leur représentativité, par rapport à la production réelle et à l'activité effective des imprimeurs et des libraires de l'époque. Il était patent qu'une histoire sociale du livre ainsi pratiquée ne pouvait tenir ses promesses.

Retour aux « sources » : le livre et les clefs de son « état civil »

Le « retour au livre » ne s'est amorcé qu'un peu plus tard – dans la lignée de la thèse d'Henri-Jean Martin, *Livre*, *pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle* (1969), et de son enseignement à l'École pratique des hautes études et à l'École des chartes –, lorsque de nouvelles générations de conservateurs et de professionnels des bibliothèques en général ont commencé à s'intéresser à l'histoire du livre, à la bibliographie matérielle, et à envisager leurs propres collections à la lumière de ces disciplines nouvelles. En France, en tout cas, on peut considérer que c'est alors que le déclic s'est produit et qu'une osmose s'est (très) progressivement instaurée entre l'histoire universitaire du livre et une partie au moins du monde des bibliothèques. Dans ce

contexte, on s'est avisé que les éditions conservées, à condition d'être correctement décrites, interprétées et indexées, contenaient une foule d'indications immédiatement exploitables, qui importaient au plus haut point à une histoire sociale du livre. C'était là le propre, suivant une autre belle formule de Dupront, de ce « livre, témoignage de plus qu'il ne contient ». Les colophons, les pages de titre, les devises, les mentions d'adresse, de date, d'achevé d'imprimer, de privilège, etc., tous ces marqueurs imprimés que Febvre avait judicieusement regroupés sous le qualificatif d'« état civil du livre³ », étaient justiciables d'approches aussi bien quantitatives que qualitatives. La bibliographie classique professée jusque-là n'y voyait qu'un moyen – d'ailleurs généralement sous-exploité – de distinguer ou de dater des éditions. Mais l'histoire du livre pouvait s'en emparer et en faire le fondement de recherches dépassant le cadre monographique hérité de la tradition bibliophilique.

Du reste, cet « état civil du livre » n'allait pas de soi. Les manuscrits médiévaux (occidentaux du moins) étaient loin de porter tous ce genre de mention de date, de lieu, de responsabilité du scribe ou du commanditaire. L'état civil du livre imprimé avait donc une histoire, dont Martin avait tâché de retracer les commencements dans *L'Apparition du livre*. Deux notions-clés cependant lui manquaient encore à l'époque, pour prendre la mesure de cette spécificité du livre imprimé : la notion de « traçabilité » (traçabilité industrielle) et celle de « manifestation ».

Le premier concept se rattache plutôt au vocabulaire de la fabrication en série. Et, de fait, le livre imprimé est l'un des premiers produits manufacturés en série de l'époque moderne. En tant que tel, il a été précocement muni de marques de fabrique, permettant son identification et sa justification légale. Mais à la différence de tant d'autres marques de métiers médiévaux, qui nécessitent un décryptage (marques d'orfèvres, de potiers, de papetiers, de meuniers, de tailleurs de pierre...), l'état civil du livre imprimé frappe dès la fin du XV^e siècle par sa transparence : les mentions utiles à la localisation, à la datation, à l'identification de l'ouvrage, de l'auteur, de l'imprimeur et du libraire sont imprimées en clair et accessibles au non-initié, à condition de savoir lire.

Le concept de traçabilité, dans le cas du livre imprimé, s'articule donc avec celui de manifestation, développé aujourd'hui par l'histoire littéraire et la sociologie de la littérature, entre autres pour l'analyse du « positionnement » des auteurs. Or l'imprimeur, le libraire, médiateurs commerciaux entre l'auteur et son lecteur, n'oublient pas non plus de revendiquer un rôle culturel en permettant cette manifestation, en y prenant part et en en tirant comme l'auteur un profit de

³ Jean-Dominique Mellot, article « État civil du livre », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, t. II, dir. Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer, resp. scientifiques Jean-Dominique Mellot, Alain Nave, Martine Poulain, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2005, p. 134-136.

notoriété. Nous sommes bien là au cœur d'une histoire sociale du livre, livre envisagé à la fois en tant que « marchandise », « ferment » et symbole.

Parce que le livre est porteur de tous ces marqueurs, parce que les imprimeurs et les libraires sont les dénominateurs communs de milliers d'éditions dispersées dans les bibliothèques du monde entier, et enfin parce que le livre est lui-même le premier objet et la première source de sa propre histoire, une convergence salutaire s'est donc opérée entre les intérêts des historiens du livre et ceux des professionnels des bibliothèques. En France une proportion non négligeable de conservateurs, à partir des années 1970, est d'ailleurs devenue de fervents adeptes de l'histoire du livre, et ce sans pour autant quitter les territoires de l'érudition ou de la pratique bibliographique.

Cette convergence de vues a permis d'améliorer peu à peu le signalement des éditions conservées et en particulier le repérage des imprimeurs et des libraires dans les catalogues rétrospectifs. Dès les années 1950-1960, on avait assisté à la publication des premières séries de *Short-Title Catalogues*, catalogues rétrospectifs britanniques, tous pourvus d'index des imprimeurs/libraires et des lieux de publication, même si la valeur de ceux-ci pouvait être inégale. Dans les années 1970, en France mais aussi ailleurs, on a vu apparaître dans les bibliothèques comportant des fonds anciens ou régionaux des fichiers manuels par lieu d'édition et par imprimeur ou libraire. À la même époque, toujours grâce aux avancées de l'histoire du livre et de la bibliographie matérielle, la normalisation internationale du catalogage a fini par consacrer les spécificités du livre ancien⁴, et notamment le principe d'une prise en compte et d'une indexation des éléments d'identification figurant à l'adresse et à l'achevé d'imprimer. Ces normes ont ensuite bénéficié à l'informatisation du catalogage dès les années 1980⁵. Les premières publications issues du catalogage en ligne ont pu voir le jour, et être pourvues d'index par titre mais aussi par lieu d'édition et imprimeur/libraire.

De l'indexation aux fichiers d'autorité : l'expérience du *Répertoire* d'imprimeurs/libraires de la BNF

Le *hic*, cependant, c'est que l'on ne pouvait bien indexer que ce qui avait été convenablement identifié. Or les premiers instruments de travail étaient notablement insatisfaisants, de ce point de vue, face aux attentes de spécialistes de plus en plus exigeants à mesure que

⁴ Rappelons que la norme ISBD (A) = *International Standard Bibliographic Description (Antiquarian)* a été publiée en 1980, et traduite en français en 1982.

⁵ Le Manuel de catalogage automatisé des livres anciens en format Intermarc voit le jour en 1987 à la Bibliothèque nationale.

grandissait l'intérêt pour l'histoire du livre. Erreurs d'identification, mauvaises lectures, confusions entre homonymes ou entre membres d'une même famille, pseudonymes et fausses adresses non dévoilés, variantes non rapprochées, etc., étaient alors monnaie courante. Tout cela faussait le repérage et les leçons à en tirer. Pour éviter de « polluer », par une indexation chaotique, les bases de données qui se mettaient en place, il fallait remonter plus haut que la simple indexation conçue comme l'annexe d'un catalogue.

À la Bibliothèque nationale, au service de l'Inventaire, spécialisé dans le catalogage des livres anciens (jusqu'au début du XIX^e siècle), l'idée qui s'est imposée au milieu des années 1980 a donc consisté à mettre sur pied, en amont de l'indexation, un fichier d'identification (d'abord manuel puis normalisé et informatisé) – ce que l'on appelle un fichier d'autorité (*authority file*) dans le jargon des bibliothèques. Restait à alimenter ce fichier ainsi structuré de façon suffisamment sérieuse, pour en faire un instrument de travail susceptible d'être partagé en réseau, au sein de la Bibliothèque nationale et ailleurs. Dans cette perspective, ayant à traiter des imprimeurs/libraires de plus de vingt pays répartis sur quatre siècles, la petite équipe en charge de ce fichier d'autorité a mobilisé des ressources documentaires de plus en plus poussées, sur l'histoire des métiers du livre en Europe et au-delà – au point de constituer une bibliographie de base de près de 1 600 références françaises et étrangères à la date d'aujourd'hui.

Et très vite, devant l'ampleur des dépouillements et des résultats, nous est venu le projet de publier ce fichier sous la forme d'une édition imprimée du *Répertoire d'imprimeurs/libraires*, afin de diffuser ce travail plus largement et hors des seuls réseaux bibliothéconomiques. La suite vous est sans doute plus connue⁶. Jusqu'à présent, quatre éditions cumulatives et actualisées ont été publiées : 1 000 notices en 1988, 2 000 en 1991, 4 000 en 1997, 5 200 en 2004⁷, et toutes avec un succès croissant en France et à l'étranger, auprès non seulement des bibliothèques de conservation, mais aussi des libraires d'ancien, des chercheurs et des amateurs. À chaque édition, nous nous sommes efforcés d'étendre nos sources et d'affiner l'information fournie. Nous avons effectué des dépouillements non seulement dans une bibliographie très dispersée, mais aussi dans un certain nombre de fonds d'archives, dont la collection Anisson au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Nous avons également noué des collaborations fructueuses avec les Archives nationales, et avec plusieurs autres institutions en France et en Europe, et ce toujours

⁶ J.-D. Mellot, « Le *Répertoire d'imprimeurs/libraires de la BNF (v. 1500-v. 1810)* : premiers enseignements quantitatifs et qualitatifs », dans *The Scholar and the Database...*[conférence, Bruxelles, 1999], éd. Lotte Hellinga, London, Consortium of European Research Libraries, 2001, p. 66-78.

⁷ Jean-Dominique Mellot, Élisabeth Queval, avec la collaboration d'Antoine Monaque, *Répertoire d'imprimeurs/libraires* (v. 1500-v. 1810), nouvelle édition mise à jour et augmentée (5 200 notices), Paris, Bibliothèque nationale, 2004.

dans le but de présenter à nos utilisateurs le résultat de recherches inscrites dans le mouvement actuel de l'histoire du livre imprimé.

D'ores et déjà, on peut se féliciter qu'en dépassant la stricte approche bibliographique, l'entreprise du *Répertoire d'imprimeurs/libraires* ait servi de point de rencontre entre l'univers des bibliothèques et celui de la recherche en histoire du livre et de la presse.

Certes, on nous reproche parfois de ne pas avoir traité tel ou tel libraire ou imprimeur français ou étranger. Ce à quoi nous répondons toujours : « Nous n'avons pas encore eu à le traiter, nuance. » C'est un travail en cours et comme tel, il ne peut viser à l'exhaustivité, même dans tel cadre régional ou national.

De plus, il s'agit d'une entreprise d'abord fondée sur le catalogage d'éditions conservées dans des collections bien identifiées – celles de la Bibliothèque nationale de France en l'occurrence –, à la différence d'une compilation plus ou moins virtuelle. C'est d'ailleurs la limite de l'exercice : une bibliothèque, en tant qu'institution, n'est en mesure de servir la recherche qu'à l'image de la plus belle fille du monde ; autrement dit, elle ne peut offrir que ce qu'elle a, en l'occurrence des collections comportant des lacunes et des excroissances, inévitables par rapport à une configuration supposée idéale. En outre, un travail historique ne peut prétendre à l'exhaustivité que sur un *corpus* considéré comme clos, ce qui ne peut jamais être le cas des collections d'une grande bibliothèque, en continuel accroissement.

Cela dit, il me semble que, malgré les faibles moyens qu'une bibliothèque consent en général à allouer à ce type de travaux de recherche (et je dois mentionner ici qu'en dépit de la masse de notices traitées et du succès de l'entreprise, seule « une personne et demie » travaille à temps plein à la BNF sur le *Répertoire d'imprimeurs/libraires*), il est de son devoir de proposer des outils scientifiques pour l'exploitation de ses collections, et à plus forte raison pour faciliter l'accès à celles-ci. Surtout si ces collections, comme dans le cas d'une bibliothèque nationale, sont censées faire référence à l'échelle d'un réseau, d'un pays, voire d'un ensemble de pays.

De quelques défis combinés

À l'origine du *Répertoire d'imprimeurs/libraires*, si l'on récapitule brièvement, un certain nombre de défis conjoints ont donc été lancés.

— Le défi quantitatif. Aujourd'hui, en dépit des faibles effectifs chargés de son élaboration, le Répertoire d'imprimeurs/libraires compte 5 200 notices dans sa dernière version imprimée, et plus de 6 750 notices déjà saisies dans la base de données « BN-Opale plus » de la BNF (à la date de fin juin 2007). À ce jour, c'est le réservoir de notices d'imprimeurs/libraires (à la fois en ligne et sur papier) le plus fourni au niveau européen pour le livre ancien (jusqu'en 1830) – avec, cela dit,

plus de 50 % de notices françaises, ce qui correspond aux dominantes des collections de la BNF. Si, par ailleurs, les imprimeurs/libraires relevés quotidiennement par les collègues catalogueurs ne sont pas toujours traités le jour même, le travail s'effectue en tout cas en « flux tendu » par rapport à l'avancement du catalogage rétrospectif de la BNF et de la bibliothèque de l'Arsenal. Même s'il ne prétend donc à aucune exhaustivité, le *corpus* réuni est en tout cas déjà bien représentatif à l'échelle de l'un des fonds anciens les plus riches d'Europe.

— Le défi informatique. Il a consisté au départ, en 1986-1987, à faire entrer les notices d'imprimeurs/libraires dans la logique contraignante des fichiers d'autorité de type MARC (Intermarc dans le cas de la BNF)⁸, afin d'en faire profiter dès le départ le catalogue en ligne de l'établissement. Et ce, sans pour autant perdre aucune des informations et des caractéristiques propres au traitement des métiers du livre de l'époque artisanale (par exemple, les lieux d'activité, adresses, enseignes, devises, etc. ont été pris en compte d'emblée sous des champs propres). Sans se soustraire non plus aux exigences scientifiques de ce traitement (citation normalisée des sources, mises au point sur les divergences de celles-ci, etc.).

Le défi informatique a consisté également à créer un fichier d'autorité dont on puisse obtenir l'extraction en vue de publications imprimées. Or, malgré certaines lourdeurs techniques, ce défi a pu lui aussi être durablement relevé.

L'exportation vers d'autres bases de données transversales a constitué un aspect de ce même défi : depuis le début des années 2000, le fichier d'autorité imprimeurs/libraires de la BNF a été versé, de même que les autorités auteurs, dans la base d'appui du SU, le réseau documentaire des bibliothèques universitaires françaises, où il permet l'identification et l'indexation des notices de livres anciens. Il joue, depuis quelque temps aussi, un rôle analogue au sein de la base du CERL (Consortium européen des bibliothèques de recherche).

— Le défi bibliothéconomique s'articule nécessairement avec le défi informatique : non seulement le travail sur les imprimeurs/libraires a dû s'imposer au sein des tâches de catalogage du livre ancien, mais il a dû également faire accepter sa spécificité par les services chargés, à la BNF, de l'administration de la base de données et de la normalisation. Moyennant quoi, grâce à l'intégration en réseau des bibliothèques publiques françaises depuis la fin des années 1990, le fichier d'autorité imprimeurs/libraires de la BNF est devenu la référence nationale pour le catalogage du livre ancien.

— Le défi scientifique. Il s'agissait de lancer et de maintenir l'entreprise à un niveau qui puisse satisfaire non seulement le réseau bibliothéconomique, mais aussi les attentes des chercheurs et des historiens du livre. Le défi consistait à mobiliser une masse d'exemplaires conservés, mais

⁸ Voir *Imprimeurs/libraires*, *XVI^e-XVIII^e s*. *Guide pour la rédaction des notices d'autorité en format Intermarc*, Paris, Bibliothèque nationale, 1987.

également une bibliographie et une documentation très vastes et souvent originales, pour fournir sur chaque imprimeur/libraire traité les informations les plus fiables et complètes possible, compte tenu des avancées de la recherche. Cela nous a conduits à mettre en place une sorte de « veille documentaire » permanente, afin de nous tenir au courant d'un maximum de travaux en France et au-delà (pour l'heure, en Europe occidentale principalement, en fonction de la configuration des collections de la BNF).

Toutefois, il ne pouvait s'agir seulement d'être la caution ou l'alibi scientifique d'une base de données bibliographiques, ni de se contenter de fournir, ponctuellement, les éléments d'identification dont les catalogueurs ou les libraires d'antiquariat ont besoin. À mon sens, les perspectives ouvertes par le chantier du *Répertoire d'imprimeurs/libraires* de la BNF sont beaucoup plus larges.

Il me semble surtout que cet instrument de travail ne rendrait pas autant de services s'il ne représentait pas en soi un défi prosopographique. Son objectif, en effet, ne se réduit pas à « aligner » des séries de notices d'autorité plus ou moins poussées. Il propose aussi – et principalement – une approche des producteurs et des diffuseurs du livre imprimé, qui tend à les appréhender en tant que groupe socioprofessionnel, à reconstituer leurs liens et affinités, leurs parentés et filiations, leurs trajectoires, leurs associations, leurs caractéristiques et leurs difficultés communes (procès, concurrence, censure, répression, etc.)... En un mot, à les faire revivre dans leur contexte social et corporatif aux plans local, régional, national, voire international, car le livre imprimé, dès l'époque artisanale, est par excellence un article qui voyage, s'exporte et s'échange. Dans cette optique prosopographique, on ne privilégie plus forcément les grands imprimeurs/libraires déjà choyés par la tradition bibliophilique et érudite (les Manuce, Estienne, Plantin-Moretus, Elzevier et autres Didot) – de même que l'histoire littéraire a commencé depuis longtemps à s'intéresser à d'autres auteurs qu'aux écrivains consacrés. Tout imprimeur ou libraire ayant fait figurer son nom sur une publication (ou en ayant été responsable sans se dévoiler) est important et suscite l'intérêt. On peut même avancer que les obscurs, les petits, les imprimeurs improvisés de la Révolution française par exemple, ou encore les clandestins et les pseudonymes sont au moins aussi intéressants à nos yeux que les célébrités du métier, parce qu'ils dessinent l'identité d'un groupe social en en balisant les marges.

Le *Répertoire d'imprimeurs/libraires*, c'est du moins dans cet esprit que nous l'avons conçu, a donc vocation à être un outil de l'histoire sociale du livre. Ses informations structurées de façon constante et homogène se prêtent d'emblée à des rapprochements, à des comparaisons d'une

famille à l'autre, d'une spécialité à l'autre, d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre. Le défi prosopographique entendu de cette façon ouvre à partir de là sur un autre défi majeur de l'histoire du livre d'aujourd'hui et de demain, à savoir, le développement d'une approche comparative à une échelle de plus en plus étendue, et en tout cas au moins transnationale. Approche comparative que tous ici, je crois, nous appelons de nos vœux car elle permet entre autres d'éviter les routines et les pièges de traditions trop étroitement nationales, et aide à dévoiler de nouvelles réalités, en sacrifiant parfois certains détails et objets d'érudition. Le *Répertoire*, dans cette perspective, doit être envisagé comme une base de travail, pour de nouvelles passerelles et de nouvelles collaborations.

Pour autant, je ne voudrais pas terminer cet exposé sans rappeler la nécessaire humilité qu'il convient d'observer, face à un champ de recherche aussi vaste et inégalement cultivé. Ce qui apparaît en effet comme faisant la force du *Répertoire d'imprimeurs/libraires*, c'est-à-dire la fiabilité d'un travail de proximité partant de l'objet – « livre en main », comme on dit dans la langue des catalogueurs –, c'est aussi ce qui fait en quelque sorte sa faiblesse. Car les collections sur lesquelles travaillent les responsables du catalogage savant présentent nécessairement des limites, tant en quantité qu'en représentativité. Si, pour finir, les perspectives d'histoire sociale et comparative qui s'ouvrent sont larges, le point de départ de nos défis prosopographiques, lui, est et doit rester, me semble-t-il, profondément ancré dans le cadre de sources et de collections concrètes et d'une familiarité fondamentale avec cet « objet d'histoire ⁹ » qu'est le livre.

⁹ Selon le mot de Frédéric Barbier, postface à L. Febvre, H.-J. Martin, *L'Apparition du livre...*, p. 579.